

**Compte rendu du Conseil Municipal**  
**du 10 mars 2021**

Début de séance à 20 h 00

**Présents : Nadine MONGE, Thierry BIZOUARD, Stéphane ARCHINARD, Christian LAMBERT, Jean HOTTE, Daniel PONCET, André POULET, Marie ERRACHIDI, Danièle LEBAILLIF, Joëlle BAUDOUIN**

**Absent : Roger FRIDERICH**

Secrétaire de séance: Nadine MONGE

**En raison de la pandémie, seuls les journalistes sont autorisés à assister à la séance. Masque OBLIGATOIRE pour tous.**

**Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter une délibération supplémentaire :  
MAIRIE\_Subvention\_aux\_associations : 10 voix POUR.**

Le Conseil Municipal prend note de la démission de M. Roger FRIEDERICH

**ORDRE DU JOUR :**

. Approbation du dernier compte-rendu

. DÉLIBÉRATIONS :

1- EAU\_Attribution du marché d'études relatif à la réalisation des schémas directeurs d'alimentation en eau potable et de défense extérieure contre l'incendie.

2- FINANCES\_Vote des taxes locales 2021

3- URBANISME\_Avenant n°1 Convention Service d'Instruction Mutualisé

. INFORMATIONS :

1- Mairie \_ Retour réunion cantonale

2- Mairie \_ Elections départementales et régionales les 13 et 20 juin 2021

3- Territoire \_ Réflexion avenir maison du col de Marignac

4- Agriculture \_ Situation de crise filière viticole

5- Voirie \_ remise à niveau tampons

6- Voirie \_ Equipements hiver pour véhicules

**Approbation du dernier compte-rendu du 27 janvier 2021 : 10 voix POUR.**

**Délibérations du conseil:**

**1. EAU POTABLE : ATTRIBUTION MARCHÉ D'ETUDES RÉALISATION SCHÉMA DIRECTEUR**  
**A.E.P. ET DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE** **D202103**

Quatre bureaux d'étude ont été consultés dans le cadre d'un marché à procédure adaptée d'un montant inférieur à 40 000€.

Les trois offres revues et le rapport d'analyse des offres établi par le Pôle ingénierie Eau Assainissement (PIEA) du Conseil Départemental de la Drôme, assistant à maîtrise d'ouvrage, classe l'offre de la société STRUCTURES ÉTUDES DIAGNOSTIC INGENIERIE CONSEIL (SEDic) première au regard des critères de notification du règlement de consultation.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la réalisation des schémas directeurs d'alimentation en eau potable et de défense extérieure contre l'incendie à STRUCTURE ÉTUDES DIAGNOSTIC INGENIERIE CONSEIL (SEDic), pour un montant total de 19 250 € HT dont :

- 15 900 € HT pour le schéma directeur d'alimentation en eau potable, incluant une tranche optionnelle de 3 680 € HT .

- 3 350 € HT pour le schéma de défense extérieur incendie.

La demande de subvention a été déposée sur la plate forme du département et nous avons reçu l'accusé de réception ainsi que celle de l'agence de l'eau.

**VOTE : 10 VOIX POUR.**

## **2. VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES**

**D202104**

Suite à la disparition de la taxe d'habitation (résidence principale), la commune percevra en plus de la TFPB (Taxe Foncière Pour le Bati) dont le taux est de 8,15 %, la TFPB perçue jusqu'à présent par le département soit un taux de 15,51 %.

Afin de garder le même taux de taxation en 2021 qu'en 2020, le Conseil Municipal doit voter le taux de : 23,66 % qui est la fusion des deux taux (8,15 et 15,51).

A chaque commune sera appliqué un coefficient régulateur afin de ne pas recevoir plus que ce qu'aurait rapporté la Taxe d'habitation;

La Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties est de : 37,45 %;

**VOTE : 10 VOIX POUR.**

## **3. URBANISME AV N°1 CONVENTION SERVICE INSTRUCTION MUTUALISÉ**

**D202105**

Une nouvelle grille de tarification du Service d'Instruction Mutualisé (SIM) doit être signée avec la CCD :

- permis de construire : 250 €
- permis de démolir : 130 €
- permis d'aménager : 400 €
- déclaration préalable : 130 €
- Certificat d'urbanisme d'information "a" : 30 €
- Certificat d'urbanisme opérationnel "b" : 100 €
- Autorisation de travaux : 130 €

Ces tarifs sont applicables en 2021.

**VOTE : 10 VOIX POUR.**

## **4. MAIRIE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**D202106**

Trois demandes de subventions sont arrivées.

Le Conseil Municipal décide de ne pas verser de subvention à l'AFMTELETHON et à 123 SOLEIL.

**VOTE : 10 VOIX POUR**

Le Conseil Municipal décide d'accorder 200 € de subvention à AVI (ex AVAD)

**VOTE : 9 VOIX POUR et 1 abstention (Nadine MONGE)**

### **INFORMATIONS :**

#### **1. Mairie\_Retour réunion cantonale pour l'attribution des subventions :**

Comme par le passé, les dossiers de demandes de subventions auprès du département, doivent être déposés par les collectivités, avant le 30 septembre sur la plate forme du département, avec une possibilité de voir les dossiers déposés, aboutir après cette date si l'enveloppe n'est pas consommée. Actuellement, il y a une bonification de 10 % pour une rénovation bois.

Les travaux peuvent commencer dès que l'accusé est reçu.

Pour 2021, l'enveloppe pour "les amendes de police" est de 39 195 €. Elle sera certainement beaucoup moins importante l'année prochaine avec les restrictions de circulation dues à la crise sanitaire. Les dossiers sont à déposer avant le 30 juin.

Les défibrillateurs ne sont pas subventionnés.

Une enveloppe de 25 000 € est constituée pour l'évènementiel.

#### **Travaux sur les routes :**

- Stabilisation des talus sur la route de Chamaloc (à la sortie du tunnel du col) avec des gabions bois.

- Calibrage de la RD 93 entre Vercheny et Die, soit 11 kms,

Portion accidentogène entre la déchèterie et l'aire de repos de la Carrée.

- Mise en sécurité du tunnel du Col du Rousset en 2022-2023, avec de grosses contraintes de circulation à prévoir.

- Projet "Routes sublimes du Vercors" avec comme partenariat les départements de la Drôme et de l'Isère, ainsi que de l'Etat. Cela concerne le Col des Limouches, le Col de la Bataille et l'ancien tunnel du Col du Rousset.

- Des travaux sont prévus en parallèle de ceux programmés sur la voie ferrée. Aménagement de la base de vie sur Die.

- 40 % de subvention pour les voies communales, en cas de dégâts dus à des orages.

## **2. Mairie\_Elections départementales et régionales des 13 et 20 juin 2021 :**

En raison des conditions sanitaires, les élections départementales ont été reportées en juin 2021, elles auront donc lieu en même temps que les élections régionales. Un seul scrutin, mais avec deux bureaux de vote différents, un pour chaque élection. Cela demandera 4 personnes pour tenir les bureaux, néanmoins, un seul président et un seul secrétaire seront suffisants.

## **3. Territoire\_Réflexion sur l'avenir de la maison du Col de Marignac :**

Une réflexion est en cours pour l'utilisation de la Maison du Col de Marignac.

L'ensemble de la propriété a été rachetée, soit 17 hectares avec un bâtiment principal et deux annexes, dont une occupée par la M.A.M., et une piscine. Cette propriété possède sa propre source.

Ce bâtiment est en bon état, mais a peu d'isolation avec un chauffage électrique.

Que peut-on en faire, pour couvrir les quelques 20 000 € de charges annuelles ?

Les investisseurs ont fait un don de 10 000 € à Valdequint. Cette somme sera utilisée pour financer un poste de chargé de mission qui devra examiner et réfléchir sur le devenir de la maison.

La commune reste informée.

## **4. Agriculture\_Situation de la crise filière viticole :**

Un courrier de M. P. Monier a suivi le courrier rédigé par la CCD sur la taxation des vins effervescents, elle demande un amendement.

## **5. Voirie\_Remise à niveau des tampons :**

Malgré nos divers renseignements et prises de contact, nous avons bien compris que la mise à niveau des tampons sur la route départementale restait à la charge de la commune.

Il en est de même pour les ruissellements d'eau qui vont sur notre parking depuis la pose d'enrobés sur la départementale.

Nous avons profité de la visite de la DDE pour faire un état des lieux des chemins goudronnés de la commune. Un devis nous sera adressé et nous déciderons des travaux à effectuer.

## **6. Voirie\_Equipements hiver pour véhicules :**

La commune a voté contre l'obligation de pneus hiver dans la Drôme.

## **7. École :**

Nous avons visité l'installation du chauffage de l'école de Barsac suite aux préconisations du SDED.

Suite au Conseil d'école :

Effectif prévu pour la prochaine rentrée : maximum 21.

De nombreux projets avec peu de financement, mais des projets moins ambitieux, mais intéressants pour les enfants.

## **8. Stationnement des bords de la Sûre :**

Nous avons alerté le SMRD sur nos problèmes de surfréquentation de la rivière.

Nous avons un atelier le 16 mars avec la CCD, car nous ne sommes pas les seuls dans ce cas.

J'ai bien peur que toutes ces instances ne prévoient rien avant l'été.

Donc, nous devons agir avant.

Nous savons déjà que les marchés du mardi ne se feront plus au bord de la Sûre, mais plus sûrement sur la place du village. Nous devons encore en discuter avec Valdequint et les jardins nourriciers.

Nous allons prendre un arrêté afin d'interdire le stationnement sur tout le chemin des Bouanes ainsi que sur le début du chemin de l'Eguillot.

Il en est prévu de même pour la longueur de la digue en bord de Drôme.

## **9. Conseil municipal :**

Le prochain sera le mardi 30 mars 2021 à 17 heures, afin que Sylvie puisse présenter, pour le vote du budget.

## **10. Antenne Orange :**

Nous avons été contactés pour la pose d'une antenne relais orange, sur la commune, afin de couvrir la zone grise sur la départementale. Plusieurs lieux sont à l'étude.

## **11. Bilan Orange :**

La députée nous a adressé un message optimiste.

Une nouvelle convention va être signée entre l'état et Orange pour leur rappeler leur obligation de service universel. Internet est aussi compris dans la convention. Cette convention va demander l'enfouissement des lignes au maximum pour éviter les aléas climatiques, l'entretien des lignes, et que

80 % des abonnés soient réparés dans les 48 heures. Cela fait 20 ans qu'il n'ya plus d'entretien. Pendant toutes ces années, Orange a gagné beaucoup d'argent sans le réinvestir.

Le démantèlement du réseau cuivre durera entre 3 et 5 ans.

La députée suit le dossier de près.

**12. Mobilisation pour le Lycée de Die :**

Suite au projet de fermeture d'une classe, les parents d'élèves sont inquiets du devenir du Lycée.

Cela peut mettre en péril les spécificités que nous avons à Die.

Une journée Lycée Mort était organisée le 22 février 2021.

***Fin de séance à 23 heures.***